

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Séance extraordinaire du Conseil

MARDI 18 JUIN À 18 H 00

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du règlement numéro 845-19 décrétant une dépense et un emprunt de 3 505 000 \$ pour le remplacement des infrastructures des rues Principale et Canrobert – Accord d'un contrat conditionnel (à l'approbation du règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation du Québec).
2. Aménagement du parc Coulicou
 - Acceptation des soumissions
 - Décret des travaux de financement
3. Suivi filet protecteur (Jacques Alix)
4. Période de questions
5. Levée de la séance.